Image not found or type unknown

Litige sur le réservation d'un véhicule

Par **horel29**, le **21/07/2010** à **18:46**

Bonjour,
j'avais réserver un vehicule chez un particulier qui lui en retour ma envoyer la photocopie de la carte grise ainsi qu'un mail décrivant son identité ainsi que son adresse,ses numéros de téléphones et son adresse mail en soussignant donc sa personne et certifiant me garder son véhicule pour moi même jusqu'à fin août et a fini son mail par" faire valoire ce que de droit"
ce véhicule il vient de le donner a sa fille
ma question a t'il le droit de le faire malgré son mail de confirmation de réservation(un certificat de vente en gros)?
ce mail est il valable?
merçi de votre réponse car je suis très ennnuyer

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés